

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21159 - 78EME ANNÉE

Acte 2 de la mobilisation contre le projet de loi du gouvernement sur les retraites

31 janvier : unité syndicale contre la retraite à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation

Après l'importante mobilisation du 19 janvier dans l'unité syndicale, le mouvement contre la retraite à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation doit s'amplifier ce 31 janvier pour favoriser l'établissement d'un rapport de forces suffisant pour obliger le gouvernement à retirer son projet de loi.

Ce 31 janvier à Saint-Denis et à Saint-Pierre, ce sera la seconde journée de mobilisation contre le projet de loi du gouvernement sur les retraites. Malgré le mauvais temps et les vacances le 19 janvier, plusieurs milliers de manifestants avaient répondu à l'appel de l'Intersyndicale. Ce 31 janvier, la mobilisation s'annonce plus forte, aussi bien à La Réunion qu'en France.

Large intersyndicale

12 organisations rassemblées en intersyndicale pour porter une revendication : c'est du jamais vu depuis longtemps à La Réunion. Elle regroupe la CGTR, la FSU, FO, l'UNSA, SOLIDAIRES, la CFDT, le SAIPER-UDAS, la CFTC, la CFE-CGC, la Fédération générale des retraités de la fonction publique, l'UNEF et AT-TAC. Elle a pour but d'obtenir du gouvernement qu'il retire son projet de loi sur les retraites. L'intersyndicale est contre la retraite à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite complète. Les syndicats rappellent les profits considérables des actionnaires du CAC 40, ainsi que les nombreux cadeaux fiscaux sans contrepartie accordés au patronat par ce gouvernement. Mais au lieu d'aller chercher l'argent là où il est disponible en abondance, le gouvernement fait le choix de fragiliser le système solidaire des retraites.

Appauvrissement des retraités et hausse du chômage

L'allongement de la durée de cotisation entraînera à nombre de trimestres cotisés égaux, une baisse de la pension par rapport à la situation actuelle. Ceci poussera les travailleurs à rester le plus longtemps possible en activité pour ne pas tomber sous le seuil de pauvreté à cause d'une retraite trop faible. Cela contribuera donc à augmenter le chômage.

De plus, le projet de loi du gouvernement rend encore moins attractif le montant des pensions du régime général des retraites. Il pousse les salariés qui en ont les moyens à se tourner vers les banques pour avoir un complément de revenu tiré d'un plan épargne retraite ou des loyers d'un bien immobilier acheté à crédit. Les banques sont les principales bénéficiaires de cette fragilisation du régime général. Le projet de loi du gouvernement aura en effet pour conséquence de leur offrir des clients supplémentaires.

Seul un rapport de forces suffisant permettra le retrait du projet de loi du gouvernement. Après l'importante mobilisation du 19 janvier dans l'unité syndicale, le mouvement contre la retraite à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation doit s'amplifier ce 31 janvier.

M.M.

Section PCR de Saint-Denis

Culture politique : Visite à la fresque murale « les Marrons »

Samedi 28 janvier, une délégation de la section communiste de Saint Denis a eu une visite commentée de la fresque murale consacrée au livre : « Les Marrons », de Louis-Timagène Houat, premier roman réunionnais, parue en 1884. Toutes les pages sont reproduites magistralement sous les pincesaux de l'artiste, calligraphe, Stéphanie Lebon qui signe une performance artistique talentueuse.



Une délégation de la section communiste de Saint-Denis avec Raoul Lucas devant la fresque murale "Les Marrons".

L'ouvrage se dresse sur le Boulevard Sud à Saint-Denis, entre les ronds-points du Moufia et du Crous, côté montagne. Le mur érigé à cet endroit se présente sous forme de panneaux étalés sur 450 mètres. A première vue, il est frappant de constater qu'il y a autant de panneaux que de pages du livre, comme si ce mur construit 20 ans auparavant avait été fait juste pour cela. En avril dernier, la mairie de Saint-Denis avait déjà présenté cette initiative. Ont été alors présentés le contexte de ce projet et son inscription dans l'ambition politique d'une ville-musée à ciel ouvert.

Raoul Lucas, le dépositaire de la mémoire

C'est Raoul Lucas, sociologue et historien réunionnais, qui a "découvert" cet ouvrage, longtemps oublié, par hasard au détour d'un passage à la Bibliothèque Nationale de France (BNF). Il a répondu positivement à l'invitation de la section de Saint-Denis pour cette matinée. Il a expliqué comment il est tombé sur ce livre, en 1988, et l'émotion qui s'est emparée de lui

sur l'instant. C'est le premier roman réunionnais, écrit par un « libre de couleur », publié en 1844, soit bien avant l'abolition de l'esclavage. C'est l'un des rares ouvrages qui jette une vérité crue sur les conditions des esclaves à La Réunion (alors île Bourbon). Après 40 ans de recherche, il a pu obtenir des réponses aux nombreuses questions qui lui étaient apparues, notamment sur l'auteur, Louis-Timagène Houat. Il pourrait ainsi nous entretenir durant des jours. Pour cette première, nous nous sommes satisfaits de deux heures.

Des camarades ayant lu préalablement le livre, les échanges ont donc été très enrichissants. Raoul Lucas a même noté « des questions pertinentes ». Une séance de dédicace a clôturé l'initiative. Les 15 livres à notre disposition ont été emportés et nous en reprendrons d'autres pour les camarades qui le demandent. À cette occasion, 3 professeuses ont été très heureuses d'avoir été invitées par notre camarade Rela.

La section écrit à la Maire.

La section communiste a adressé un courrier à la Maire Ericka Ba-reigts pour une meilleure appropriation de l'histoire de l'esclavage à travers cette pièce de collection exceptionnelle. En effet, le livre « Les Marrons » été publié en 1844, sans savoir que l'abolition de l'esclavage allait être décidée en 1848. L'auteur était un « libre de couleur ». En tant que militant pour l'abolition de l'esclavage, il a été traduit devant les tribunaux, condamné et déporté en France. Son livre est un témoignage écrit par homme de couleur, à une époque où seuls les esclavagistes écrivaient l'Histoire, c'est donc une œuvre précieuse. L'initiative de la capitale mérite d'être connue de tous les Dionysiens, de tous les Réunionnais et dans le monde entier, partagé par un public d'intérêts divers.

**Pour la section,
Ary Yee Chong Tchi Kan**

Hausse des coûts de production des planteurs

CGPER : « Tereos doit aider les planteurs à La Réunion comme Cristal Union en France »

En France, l'industriel Cristal Union a décidé d'augmenter le prix d'achat de la betterave sucrière payée à ses livreurs pour faire face à la hausse du coût de production afin d'inciter à la production de betteraves. Compte tenu du résultat désastreux de la dernière campagne sucrière notamment en raison de la hausse des prix des intrants, la CGPER demande à Tereos « de trouver les moyens d'augmenter la production de cannes en utilisant par exemple les reliquats d'aides de l'Article 21 de la Convention canne dont il bénéficie, afin de compenser les hausses des prix des intrants, notamment de l'engrais, supportée par les planteurs », indique un communiqué du syndicat diffusé ce 30 janvier.

Un communiqué de l'industriel Cristal Union annonce qu'il a augmenté le prix d'achat de sa matière première aux 9000 planteurs de betteraves qui fournissent ses usines. Cette mesure est destinée à compenser la hausse du coût de production et à l'interdiction des néonicotinoïdes. Déjà octobre, le prix avait été relevé. Ces augmentations sont justifiées par l'envolée des prix mondiaux du sucre.

Le directeur général de Cristal Union est clair : « l'important, c'est que les agriculteurs continuent à semer des betteraves. Parce que ce sont ces betteraves qui alimentent nos usines pour produire le sucre, l'alcool, le bioéthanol qui contribuent à notre souveraineté alimentaire, sanitaire et énergétique. » Ces produits viennent également de la canne à sucre, avec en plus la bagasse qui permet de limiter nos importations en pellets de bois.

Les producteurs de cannes ont en effet besoin d'un signal pour relancer la production. Car la trésorerie manque pour préparer dans de bonnes conditions la

campagne sucrière 2023.

Nous avons connu le bas niveau depuis plus d'une trentaine d'années pour la récolte de canne à sucre en 2022, avec 1,3 million de tonnes. Ce déficit de plus de 400000 tonnes par rapport à la moyenne décennale est causé principalement par la hausse très importante du coût de production. Sur ce plan, les planteurs de cannes sont dans une situation au moins aussi difficile que celle des planteurs de betteraves. En Métropole, l'usiner prend des initiatives pour aider ses producteurs de matière première. Mais à La Réunion, pourquoi Tereos n'a-t-il pas déjà fait des propositions allant dans ce sens ?

En tant que producteur de sucre de betteraves, il est fort probable que Tereos France décidera aussi d'augmenter le prix payé à ses producteurs de peur qu'ils livrent chez le concurrent.

À La Réunion, la CGPER attend donc de Tereos Océan Indien (filiale de Tereos France) un signal fort pour que les planteurs reprennent confiance, même s'il a le monopole de la transformation des cannes à sucre. Nous ne pouvons pas moins que des planteurs de betteraves. La CGPER demande donc à Tereos d'imiter son concurrent en Métropole et de trouver les moyens d'augmenter la production de cannes en utilisant par exemple les reliquats d'aides de l'Article 21 de la Convention canne dont il bénéficie, afin de compenser les hausses des prix des intrants, notamment de l'engrais, supportées par les planteurs.

**Le Président de la CGPER
Jean-Michel Moutama**

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Srilanké : trépé i rèss, bonpé i sava Mé kossa i ariv azot apré, kan zot i rotourn laba ? Pèrsone i koné pa !

Pou sak i suiv in pé laktyalite dann Sri-lanka, mwin lé sirèsèrtin in bonpé i doi dir li lé dann in sityassion difissil — mèm dézésspéré — pou son lékonomi par l'fète lo péi la fé in mové réform son lagrikiltir : li la pran in an pou ariv o bio. La prodikssyon do ri la bèss 40 %, la prodikssyon lo thé la bèss son tour. E la vi la vni plizanpli shèr.

Poz lo mové késtyon, wa gingn lo mové répons

Pars lé vré gouvèrnman lo péi la désside d'in kou l'ané 2021 arète linportassyon langré, zinséktisside, lo blé, lo ri é toute in ta produi téi rovien shèr pou lékonomi lo péi. Mé final de konte lo késtyon lé mal pozé. Si gouvèrnman la fé sak li a fé, sé pars l'avé in manke deviz — in manke larzan é pou kossa l'avé in mank larzan ?

Pars covid la pass par-la é bann tourist l'arète vnir dan lo péi ; arzoute èk sa néna in gouvèrnman la désside arète ramass larzan zinpo son bande partizan, armète avèk sa lo thé la manké pou lésportassion. An pliss ké sa, l'Australie épi la Nouvèl zélande la dirssi zot poilitik limigrassion é bande migran srilanké la pi gingtn la plass pou alé.

L'ané 2022 néna 200000 pèrsone la kite lo péi ofisyèlman pou alé travaye dann bande péi zarab mé lété prévi pliss 500000 dépar.

Révolissyon bande sitoïyin.

Demoune la révolté é mèm moi zilyé zot la rante dann palé lo prézidan... In nouvo prézidan la pran la plass, mé promyé zafèr li la fors bande sitoïyin débarass lo planshé épizapré li la roganiz la shass banna épi la réprèssion. Aprés la lansien prézidan la rovni é avèk li épi son bande soutien la roprèssion la rokomanssé avèk la tête in pé mizapri. Anparmi banna in pé l'ariv La Rényon é la zistiss la fé son travaye pou dékouraz banna avèk in filozofi sinp : trépé i rès bonpé i sava é pa pli loin ké zordi dann in laviyon loué éksopré pou sa.

Mé kissa i sava ransègn dsi sak v'ariv banna ?

Mézami lé possib an parmi banna néna v'alé dann la prizon, néna demoune va tyé azot, mé kissa issi an parmi sak la ranvoye azot laba va ransègn dsi sak v'ariv banna. Bien antandi, pèrsone.. Déza la lopignon i koné pa pou kossa égzaktoman banna la sov zot péi. Kan i ékoute la radyo La Rényon i antan dé shoz in pé étonan konm par égzanp bande réfiyè i vien issi pou viv avèk bande z'ède sossyal. Fassil di sa, mé pétète loin par rapor la vérité, é sirtou arien a oir avèk lo brové d'sivilizassyon la Franss i done ali dovan lo mond antyé.

A bon antandèr, salu.

Justin